

La COMMUNAUTE DE COMMUNES DU CHARDON LORRAIN
2 rue Henri Poulet
54470 Thiaucourt – Regniéville

et

le LABO DES HISTOIRES
Théâtre de la Manufacture
10 rue Baron Louis
54000 Nancy

Organisent, dans le cadre du centenaire de la Grande Guerre, un concours d'écriture intitulé

UN CONCOURS D'ECRIURE POUR UN MESSAGE DE PAIX : EN MEMOIRE DE LA GRANDE GUERRE

Article 1 : Généralités :

Pour commémorer le centenaire de la Grande Guerre, évènement particulièrement gravé dans la mémoire du territoire, la Communauté de Communes du Chardon Lorrain (2 rue Henri Poulet – 54470 Thiaucourt - Regniéville) et l'association loi 1901 Labo des histoires (161 rue Saint Martin – 75003 Paris – SIRET 53899077100031) organisent conjointement du jeudi 10 mars au lundi 16 mai 2016, un concours gratuit sans obligation d'achat consistant en la rédaction individuelle ou collective d'un courrier fictif daté entre 1914 et 1918, comportant explicitement ou implicitement un message de paix.

Article 2 : Les participants :

Peuvent participer au concours, tous les jeunes jusqu'à 25 ans révolus, qui sont scolarisés, qui résident ou qui mènent une activité (emploi, stage, inscription dans une bibliothèque / médiathèque, membre d'une association, etc...) sur le territoire de la Communauté de Communes du Chardon Lorrain. Pour un souci d'équité, les participants seront divisés en 3 catégories : jusqu'à 9 ans / de 10 à 14 ans / de 15 à 25 ans.

La participation peut être individuelle (un texte rédigé par un participant) ou collective (un texte rédigé par un groupe de participants), et obligatoirement nominative. La participation est limitée à une seule fois par personne. Il est toutefois possible pour un participant d'envoyer un texte individuel (participation individuelle) et un texte commun, réalisé avec d'autres participants (participation collective). Une personne figurant dans plusieurs groupes de participants verra ses textes éliminés du concours.

Les participants doivent obligatoirement joindre à leur écrit une fiche de renseignements, précisant leur(s) nom(s), âge(s), adresse et lien avec la Communauté de Communes (résidant, scolarisé, travaillant à...). Voir « *bulletin de participation* » en annexe.

Ci-après nommés « les candidats » ou « les participants ».

Article 3 : Objet et modalités du concours :

Le concours s'intitule « Un concours d'écriture pour un message de paix : en mémoire de la Grande Guerre ».

Les écrits seront réalisés sous la forme d'un courrier imaginaire, daté entre 1914 et 1918, adressé à un destinataire choisi (Par exemple : un parent, une épouse, un mari, un personnage politique,...). Les candidats incarneront un personnage de leur choix (par exemple : un soldat, une épouse, un correspondant de guerre, etc...), et prendront la nationalité de leur choix. S'agissant d'une correspondance, l'expéditeur et le destinataire devront être clairement identifiés. En aucun cas, le nom et le prénom de l'auteur ne seront révélés au jury, aux médias ou au grand public : seul le pseudo utilisé pour signer la lettre apparaîtra. Ce courrier fictif pourra s'inspirer, ou non, de faits réels. Il devra faire apparaître un message de paix. Les textes comportant des propos de nature raciste, discriminatoire, diffamatoire ou injurieuse seront rejetés, sur simple décision du jury.

Le libre choix est laissé aux candidats de rédiger leur courrier à la main (de manière lisible et A L'ENCRE NOIRE) ou par une saisie à l'ordinateur. La longueur des textes devra se situer entre une demi-page A4 (minimum) et trois pages A4 (maximum). Aucune restriction de mise en page n'est imposée.

Les participants devront transmettre leur texte avant le lundi 16 mai 2016 (cachet de la Poste et date d'envoi de l'e-mail faisant foi) :

- par voie postale au : *Labo des histoires, Théâtre de la Manufacture, 10 rue Baron Louis, 54000 Nancy*
- ou en format PDF par courrier électronique à : *lorraine@labodeshistoires.com*

Les textes seront catégorisés selon la tranche d'âge du candidat ou du groupe de candidats. Un lot sera remis au meilleur texte de chaque catégorie. Les prix seront remis lors d'une cérémonie se déroulant sur le territoire du Chardon Lorrain. La date, le lieu et l'horaire exacts de cette cérémonie seront communiqués à chaque participant ultérieurement.

Article 4 : le jury :

Pour la première édition 2016 du concours, le jury sera présidé par Armand Bemer, auteur lorrain ayant notamment publié le recueil de correspondances « Le Serment du Stromberg » (éditions des Paraiges) en lien avec la Grande Guerre. Le jury sera également composé de Lise Roseleur, vice-présidente de la Communauté de Communes du Chardon Lorrain en charge du tourisme et maire de Chambley-Bussières, Fabienne Didier de la Médiathèque Départementale de Meurthe-et-Moselle, Monique Cossin, bénévole à la Médiathèque de Thiaucourt, Christian Cratz, représentant de la fédération des MJC / Jeunesse et Territoires de Meurthe-et-Moselle et Johanna Offner, salariée de l'association Labo des histoires Lorraine. Après une lecture attentive de chaque écrit reçu, ce premier jury sélectionnera le meilleur texte de chaque catégorie suivante :

- Écrit individuel – jusqu'à 9 ans
- Écrit individuel – de 10 à 14 ans
- Écrit individuel – de 15 à 25 ans
- Écrit collectif – jusqu'à 9 ans
- Écrit collectif – de 10 à 14 ans
- Écrit collectif – de 15 à 25 ans

Soit 6 lauréats.

Les prix seront remis lors d'une cérémonie se déroulant sur le territoire du Chardon Lorrain. La date, le lieu et l'horaire exacts de cette cérémonie seront communiqués à chaque participant ultérieurement.

Les décisions des jurys seront souveraines et sans appel.

Article 5 : les lots :

Il ne sera remis qu'un seul prix par classe ou par groupe de candidats si participation collective, et qu'un seul prix par candidat si participation individuelle.

Les lots seront répartis de la manière suivante :

Écrit individuel – jusqu'à 9 ans : un abonnement familial d'un an à la Médiathèque de Thiaucourt-Regniéville, un abonnement de 3 mois à Rêve aux Lettres et un chèque cadeau d'une valeur de 30€ valable dans la librairie jeunesse Le Préau, 11 rue Taison à Metz.

Écrit individuel – de 10 à 14 ans : un abonnement familial d'un an à la Médiathèque de Thiaucourt-Regniéville, le roman « le Serment du Stromberg » d'Armand Bemer, un abonnement de 3 mois à Exploratology, un chèque cadeau d'une valeur de 30€ valable dans la librairie Hall du Livre, 38 rue Saint Dizier à Nancy.

Écrit individuel – de 15 à 25 ans : un abonnement familial d'un an à la Médiathèque de Thiaucourt-Regniéville, le roman « le Serment du Stromberg » d'Armand Bemer, un abonnement de 3 mois à Livre-Moi(s), un chèque cadeau d'une valeur de 30€ valable dans la librairie La Cour des Grands, 12 rue Taison à Metz.

Écrit collectif – jusqu'à 9 ans : 10 chèques-live et un lot de livres

Écrit collectif – de 10 à 14 ans : 10 chèques-lire et un lot de livres

Écrit collectif – de 15 à 25 ans : 10 chèques-lire et un lot de livres

Ces lots ne sont ni cessibles, ni échangeables. Ils ne peuvent faire l'objet d'aucune contrepartie financière ou de quelque nature que ce soit. Les organisateurs se réservent le droit de remplacer cette dotation par une dotation de même valeur sans que leur responsabilité ne soit engagée.

Article 6 : soutien au concours :

Afin d'aider les participants à rédiger leur proposition de texte, le Labo des histoires organisera 2 « Masterclass » durant la durée du concours. Elles seront animées par l'auteur lorrain Armand Bemer, président du jury du concours et auteur d'un recueil de correspondances fictives pendant la Grande Guerre (« Le Serment du Stromberg » aux éditions des Paraiges). Les Masterclass dureront 2 heures : dans un premier temps, l'auteur fera part de son important travail de recherches pour l'écriture de son recueil et y glissera quelques anecdotes sur la Grande Guerre. Dans un second temps, il proposera à son public un atelier d'écriture. Ces Masterclass seront gratuites, financées par la Communauté de Communes du Chardon Lorrain et le Labo des histoires, ouvertes à tous et soumises à inscription (par mail : lorraine@labodeshistoires.com). Elles auront lieu aux dates et lieux suivants :

Samedi 9 avril de 14h à 16h à la médiathèque de Thiaucourt – Regniéville (1 Rue Marie Wuara)

Samedi 23 avril de 14h à 16h à la bibliothèque - ludothèque de Mars-la-Tour (37 rue de Verdun)

La participation à une Masterclass n'est pas obligatoire pour participer au concours.

Durant la durée du concours, la Médiathèque de Thiaucourt-Regniéville disposera d'un espace de documentation dédié à la Grande Guerre. Ainsi, les participants pourront librement consulter de nombreux ouvrages spécialisés afin d'y puiser l'inspiration.

Article 7 : publications :

Les organisateurs du concours se réservent le droit de diffuser des textes via :

- la presse
- la radio locale RDM
- l'édition d'un recueil
- les newsletters de la Communauté de Communes du Chardon Lorrain et du Labo des histoires
- les sites internet, réseaux sociaux ou blogs de la Communauté de Communes du Chardon Lorrain et du Labo des histoires

Ces publications ne pourront faire l'objet d'une quelconque rémunération.

Article 8 : restitution des écrits :

A l'issue du concours, les textes ne seront pas retournés à leurs auteurs.

Article 9 : Dépôt du règlement, litiges :

La participation au concours implique l'acceptation pleine et entière du présent règlement. Il est disponible pendant toute la durée du concours sur le site internet de la Communauté de Communes du Chardon Lorrain www.cc-chardonlorrain.fr, dans les mairies de chacune de 39 communes de la Communauté de Communes du Chardon Lorrain, ainsi qu'à la médiathèque de Thiaucourt – Regniéville (1 rue Marie Wuara 54470 Thiaucourt – Regniéville) et dans les locaux de la Communauté de Communes du Chardon Lorrain (2 rue Henri Poulet 54470 Thiaucourt – Regniéville). Il pourra être adressé à titre gratuit à toute personne qui en fera la demande par mail à lorraine@labodeshistoires.com. Tout litige concernant l'interprétation ou l'application du présent règlement sera tranché souverainement par les organisateurs qui se réservent le droit de modifier ou d'annuler ce jeu-concours en cas de force majeure ou si les circonstances l'exigent, et ce sans dédommagement de quelque nature que ce soit.

Article 10 : Informatique et liberté :

Conformément aux dispositions de l'article 26 de la Loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, le participant bénéficie d'un droit d'accès et de rectification des données le concernant et peut demander par simple lettre que ses coordonnées soient radiées de cette liste et ne soient plus communiquées à des tiers.

Bulletin de participation au concours d'écriture individuelle ou collective
UN CONCOURS D'ÉCRITURE POUR UN MESSAGE DE PAIX :
EN MÉMOIRE DE LA GRANDE GUERRE

à joindre avec votre texte au
Labo des histoires -Théâtre de la Manufacture, 10 rue Baron Louis, 54000 Nancy
ou lorraine@labodeshistoires.com

Nom(s) et prénom(s) du ou des candidats :

Nom et prénom de l'expéditeur ou pseudo utilisé pour signer la lettre :

Age du candidat, ou moyenne d'âge si participation collective : _____

Lien avec la Communauté de Communes du Chardon Lorrain :

- résidant
- scolarisé
- travaillant à _____
- membre d'une association ou d'un club à _____
- fréquentant la bibliothèque ou médiathèque de _____
- autre. Précisez : _____

Adresse mail du candidat ou du responsable du groupe des candidats si participation collective :

Adresse postale du candidat ou du responsable du groupe des candidats si participation collective :

Numéro de téléphone (portable ou fixe) du candidat ou du responsable du groupe des candidats si participation collective :
